



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

REUNION du 10 NOVEMBRE 2021

Présidence : GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, CHEVALLIER Martine, MICHAU Gilles

Excusé : GABUT Thierry

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

En préambule, le Bureau adresse ses condoléances à la famille et aux proches de M. Michel JEAU, Président de l'U.S. YZEURES-PREUILLY pour le décès de sa fille.

1 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT

1.1- Informations régionales

1.1.1- Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la Ligue s'est déroulée le samedi 06 novembre à Orléans. Plusieurs thèmes ont été abordés : résultats financiers positifs, foot adapté, accompagnement des clubs, arbitrage, dotations de 300 paires de buts mobiles pour les clubs de la région.

1.1.2- Formation des dirigeants élus

Un séminaire entre élus des districts et de la Ligue s'est déroulé les 29 et 30 octobre au C.T.R. Châteauroux. Plusieurs formations de l'I.R.2F condensées furent organisées. Ce fut aussi un moment d'échanges entre les districts.

Le Président tient à remercier son équipe d'élus pour leur présence et leur participation.

1.2- Informations départementales

1.2.1- Social

Le Bureau du Comité de Direction est informé de la démarche de la Ligue Centre-Val de Loire de régionaliser les quatre postes de techniciens salariés de district chargés de la préformation et du perfectionnement. Les salariés et les districts doivent bien sûr donner leur accord. Ces quatre techniciens seront donc sous contrat désormais avec la Ligue, et non plus avec leur district à compter du 1^{er} janvier 2022. Ces postes créés auront des :

- missions nationales : mise à disposition auprès des sélections nationales.
- missions régionales : formation de cadres sportifs, détections.
- missions départementales dans leur district d'origine : détection, football scolaire, suivi des compétitions jeunes, accompagnement des clubs. Une convention de mise à disposition sera ainsi établie entre la Ligue et le District pour ces missions départementales.

Laurent MAJCHRZAK, Conseiller P.P.F. du District d'Indre-et-Loire est concerné. Il travaillera toujours dans les locaux du District d'Indre-et-Loire mais sera sous contrat avec la Ligue à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Bureau donne un avis favorable à cette régionalisation.

Le Bureau est informé également qu'une étude relative au forfait jours des contrats des deux autres techniciens du District en C.D.I. : Guillaume GIUNTINI et Sébastien HENNAULT se déroulera prochainement.

Le Bureau est informé également que Fabrice DURAND intervient en tant que Professeur en Droit du sport au sein de l'école Win Sport Sport School à Tours qui forme au diplôme Bachelor Bac +3.

1.2.2- Actions techniques

Beaucoup d'actions sont à mener par les techniciens en ce début de saison. Une réunion de coordination technique est fixée prochainement au mardi 16 novembre.

1.2.3- Valorisation du bénévolat

Le Bureau émet le souhait de valoriser davantage les bénévoles dans les clubs au travers d'une sortie particulière pour un match de haut-niveau.

Patrick BASTGEN a envoyé un courrier en son nom personnel au Ministère des Sports pour réclamer des avancées sur le projet de Statut du bénévole.

Martine CHEVALLIER intervient cependant pour préciser qu'elle ne se sentait pas représentée au travers de ce courrier.

Gilles MICHAU ajoute également que le découragement actuel des bénévoles provient des obligations contraignantes imposées par le protocole sanitaire et les règlements.

Un échange entre les membres du Bureau permet de dégager des idées pour faire avancer le Statut du bénévole : heures bénévolat comptabilisées, déplacements, retraite, coût licence....

1.2.4- Plan de relance de l'activité

Le District s'est engagé à investir au titre de l'exercice 2020-2021 dans un plan de relance des activités à hauteur de 15.000 €. Il convient désormais de définir les modalités de ce plan de relance.

1.2.5- Vie des commissions

Le Président expose la reprise du fonctionnement des commissions avec des nouveaux membres. Il rappelle le besoin de recruter de nouveaux membres pour renforcer certaines commissions.

Ces trois sujets précités feront l'objet d'une réunion en groupe de travail mi-décembre.

1.2.6- Partenaires privés

Le groupe de travail constitué du Président, Philippe BONNET et de Fabrice DURAND a accueilli et étudié les propositions des entreprises candidates pour être l'équipementier du District 2021-2024.

Il est proposé de renouveler le partenariat avec la société SOIR DE MATCH sur le reste de la mandature. Le Bureau donne son accord et charge le Président de signer la convention de partenariat.

1.2.7- Statistiques licenciés

Le nombre total de licenciés en Indre-et-Loire au 09/11/2021 s'élevait à 15.759, soit :

- +4,2% vs la saison dernière en comparaison de date à date.
- -8,15% vs la saison 2019-2020 en comparaison de date à date.

1.2.8- Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du District du 28 octobre dernier s'est bien déroulée. Le Bureau regrette le nombre modéré de clubs présents, l'absence d'un représentant de l'Etat (Service Départemental Engagement, Vie Associative et des Sports) et du Conseil Départemental.

Le Bureau souhaite dans le futur ne pas inviter les mêmes personnalités à deux assemblées successives afin d'alléger l'ordre du jour.

1.2.9- Partenariat institutionnel

Le C.D.O.S. 37 souhaite animer un stand à l'occasion de la Foire de Tours 2022. L'espace dédié et le coût de la location seraient partagés entre les comités sportifs départementaux. Le coût de location du stand serait ainsi partagé. Le District a été sollicité pour se déterminer sur un espace et un nombre de jours de présence.

Le Bureau décide de s'engager sur 2 jours durant la Foire à raison de 36m² d'occupation du stand. Le Bureau souhaite animer son stand avec une cartographie de ses clubs et une promotion du bénévolat.

2- INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

2.1-Amendes

Le Bureau étudie les demandes d'exonération des clubs suivants :

- Courrier du club du F.C.VERETZ-AZAY-LARCAY. Il est demandé une exonération sur des amendes s'élevant à 132 € pour licences manquantes infligées à l'issue du match senior D4 : AZAY-CHEILLE 4 – F.C.V.A..L. 3. Du 23 octobre 2021.

Considérant les arguments avancés par le club sur les problèmes informatiques liées à la F.M.I. du 23 octobre, Le Bureau décide d'exonérer le club d'un montant de 132 €.

Il rappelle au club qu'il doit détenir la liste de ses licenciés avec photo édité depuis Footclubs pour palier à tout problème de FMI ou de Foot Compagnon.

Le Président souhaite cependant rencontrer le Président de ce club pour évoquer plusieurs sujets.

- Courrier du club de l'A.S. ESVRES s/INDRE. Il est demandé deux exonérations : les frais de procédure d'appel général (100 €) pour l'intégration en retard de l'équipe 3 seniors en D5 et les frais de forfait pour l'équipe senior féminine contre l'A.S. MONTS.

Considérant les frais de procédure d'appel engendrés par le club d'ESVRES, le Bureau juge que ces frais correspondent à des frais réels administratifs.

Considérant que l'appel est au départ la conséquence d'un retard à l'engagement du club, Le Bureau ne donne pas un avis favorable et maintient les frais de procédure d'appel.

Considérant que le report de match en retard transmis au District pour le match féminin a engendré un doublement de l'amende pour forfait (132 €),

Considérant que le Bureau veut agir avec bienveillance pour ce début de saison,

le Bureau donne son accord pour réduire l'amende à 66 €, montant d'un forfait en championnat féminin senior.

2.2-Vie des clubs

- Courrier du club de VAL DE CHER pour inviter le District à leur AG du 26 novembre 19h00.

Le Bureau remercie le club mais n'a aucune disponibilité pour représenter le District à cette occasion.

- Courrier du club de GATINE CHOISILLE pour inviter le District à leur AG.

Le Bureau remercie le club. Patrick BASTGEN représentera le District à cette occasion.

2.3-Vie des commissions

- Une question de procédure disciplinaire a été soulevée à l'occasion d'une audition de la Commission d'Appel. Le service juridique de la FFF a précisé les modalités de rédaction des procès-verbaux. Cette question fera l'objet d'une réunion entre la Commission de discipline de première instance et le service administratif le 12 novembre prochain.

- Patrick BASTGEN se retire pour raisons personnelles de la Commission d'Appel Général du District.

2.4-Terrains et équipements

La Commission régionale des terrains et équipements a adressé un courrier aux municipalités de Monnaie, Truyes et Villiers au Bouin pour des problèmes d'homologation de leurs installations sportives.

Le Bureau charge la Commission départementale des terrains et équipements d'étudier ces dossiers en vue de proposer des solutions aux mairies et clubs concernés.

2.5-Lutte contre les incivilités

Le C.R.O.S. Centre-Val de Loire organise le challenge Sport Sans Violence & Fair-Play 2021. Ce Challenge valorise les acteurs exemplaires du Mouvement Sportif s'étant illustrés par différentes actions de lutte contre les violences dans le sport et/ou défense de l'esprit sportif.

Il existe trois catégories du challenge :

- Prix respect (Comité régional et Comité départemental) : ce prix récompensera une discipline qui a mené un projet transversal de lutte contre toutes formes de violence avec l'ensemble des structures adhérentes à l'échelle d'un département ou d'une région.

- Prix Fair play (club) : ce prix récompensera un club pour son engagement dans un projet, une action ou une manifestation ayant pour objectif la lutte contre toutes formes de violence et/ou la défense de l'esprit sportif et du fair-play.
- Prix Citoyen Bénévole (Bénévole) : ce prix récompensera un bénévole (éducateur, dirigeant, parent, licencié) pour son engagement à défendre les valeurs du sport, l'esprit sportif et le fair-play au cours de sa carrière.

Le challenge a été publié sur le site internet du District et envoyé par mail aux clubs. Les candidatures devront parvenir au C.R.O.S. avant le 02 décembre.

Le Bureau propose de désigner :

- le club loisir de la SKF St Cyr pour son tournoi « Meet the world » au titre du Prix Fair-play.
- Philippe BONNET au titre du Prix Citoyen Bénévole.

3- INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU DIRECTEU ADMINISTRATIF

3.1-Amendes

Il est proposé d'infliger une amende de 90 € aux clubs suivants pour leur absence non excusée à l'Assemblée Générale du District du 28 octobre dernier : MONTS (8 voix), LOIRE ET VIGNES (7 voix), SOUVIGNE, VAL DE BRENNE, VERON F.C. (5 voix), BERRY TOURAINE (4 voix), LATHAMBILLOU, LE GRAND PRESSIGNY, PARCAY-MESLAY (3 voix), ANTOGNY LE TILLAC, GIZEUX, LES HERMITES, PERRUSSON, ST EPAIN, ST PIERRE AUBRIERE, ST ROCH (2 voix).

Le Bureau donne son accord. Il exonère cependant les clubs de BOUCHARDAIS A.F., VILLEPERDUE, ST PIERRE AUBRIERE pour leurs excuses formulées par mail. Le nouveau club de l'E.S. VILLAINES LES ROCHERS est également exempté compte tenu de sa récente affiliation.

3.2-Subventions FAFA

Le cahier des charges et les dossiers de candidatures aux projets FAFA sont désormais disponibles. Le budget réduit sur les FAFA Equipements et Transport ne permettra pas d'étudier tous les dossiers présentés.

3.3-Dispositif Service Civique

Une cinquantaine de dossiers Service Civique a été étudiée à ce jour sur les 70 demandes faites pour cette saison.

4- TOUR DE TABLE

4.1- Football féminin

L'opération « 1 maman – 1 équipe » a été couronnée de succès à la Rentrée du foot féminin. Elle sera reconduite à l'occasion d'un Plateau de Noël du 18 décembre prochain.

La Commission féminine propose de prendre à sa charge financière les frais d'inscription de ces mamans à des modules d'éducatrices éventuelle par la suite.

Le Bureau donne son accord.

4.2- Arbitrage

Le Président informe le Bureau :

- qu'il souhaite rencontrer les candidats aux postes de Chargés de mission arbitrage désignés par la Ligue Centre-Val de Loire.
- que les instances de la F.F.F. étudient une réforme du Statut de l'arbitrage.

4.3- Promotion de l'arbitrage

Giles MICHAU, Président de la Commission, informe le Bureau :

- l'apprenti chargé de la promotion de l'arbitrage, Dorian BOUQUET travaille actuellement sur la base des référents en arbitrage dans les clubs.
- Un module de formation « référent en arbitrage » est en cours d'élaboration.

4.4- Valorisation des bénévoles

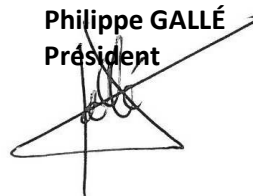
Philippe BONNET appelle les membres du Bureau à réfléchir sur une dotation pour les bénévoles du District.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Patrick BASTGEN
Secrétaire général

Handwritten signature of Patrick Bastgen, consisting of a large, stylized 'P' followed by 'ASTGEN'.

Philippe GALLÉ
Président

Handwritten signature of Philippe Gallé, featuring a large, stylized 'P' followed by 'GALLÉ'.